

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2008

ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS - (n° 719)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 29

présenté par
M. Herth, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 2

Dans la première phrase de l'alinéa 13 de cet article, supprimer les mots :

« du Premier ministre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.